

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Badji Mokhtar-Annaba
Faculté

CONVENTION DE STAGE

ENTRE :

L'établissement universitaire : Université Badji Mokhtar-Annaba

Faculté

Sise à

Tel/Fax.....

Email :.....

Représentée par

D'une part ;

Et :

L'établissement ou l'administration d'accueil :

Représenté Par

Sis

à

.....
.....

D'autre part ;

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

- Article N°1 : Dispositions générales :

La présente convention est régie par les dispositions de l'article 6 du décret exécutif n°13-306 du 24 Chaoual 1434 correspondant au 31 aout 2013 portant organisation des stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.

Et de l'arrêté ministériel du 30 Rabie El Aouel correspondant au 21 janvier 2015 relatif à la nature, à modalités d'évaluation, de contrôle et de programmation des stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants, modifié par l'arrêté du 5 Joumada El Oula 1436 correspondant au 24 février 2015

-Article N°2 : Objet de la convention

-La présente convention a pour objet de préciser le cadre d'organisation et de déroulement des stages pratiques et en milieu professionnel, à l'intention des étudiants du département.....Faculté.....

.....de l'université Badji Mokhtar-Annaba

-Le stage concerne les étudiants inscrits en vue de l'obtention du Diplôme de Licence de

..... (ou) de Master de :.....

-L'organisme ci-dessus désigné accueillera au sein de ses structures dans le cadre de stage L'/Les

étudiant (s) suivant(s) :

N°	Nom et prénoms	Spécialité et Année d'étude	Période de stage

-Article N°3 : Objectifs du stage :

Le stage de formation a pour objet de permettre à l'étudiant de mettre en pratique ses connaissances théoriques et méthodologiques acquis durant sa formation et réaliser le projet de fin d'études par la préparation d'un mémoire.

Le but du stage consiste à préparer l'étudiant à la vie professionnelle. Le stage fait partie du cursus pédagogique de l'étudiant ; il est obligatoire en vue de l'obtention des diplômes de licence/ de master.

Les activités de stage sont déterminées par l'établissement universitaire et l'établissement ou l'administration d'accueil en fonction du programme de la formation dispensée.

-Article N°4 : Thèmes des stages et organisation du travail

Les thèmes des stages ainsi que les plans de travail des stagiaires et les objectifs assignés aux stages sont laissées à l'appréciation des encadreurs des stages et sont déterminés selon le programme d'études et le sujet de fin d'études validé par l'encadreur enseignant- chercheur de l'université Badji Mokhtar, avec l'accord des instances pédagogiques et scientifiques de la Faculté.....et des instances concernées par la prise en charge des stages de l'établissement ou de l'administration d'accueil.....

-Article N° 5 : Désignation des encadreurs et maîtres de stage

- L'université Badji Mokhtar désigne un encadreur enseignant-chercheur, l'établissement d'accueil désigne un maître de stage.

-Les cadres techniques (maîtres de stage) chargés de suivre les stagiaires sont désignés par l'institution d'accueil et doivent avoir les qualifications et compétences requises avec au moins cinq ans (5) d'expérience.

-Durant sa présence sur les lieux du stage, le stagiaire est placé sous l'autorité hiérarchique du maître de stage désigné.

-Il doit respecter strictement les dispositions du règlement intérieur de l'établissement ou de l'administration d'accueil et du service ou il est affecté.

-Article N°6 : Modalités pratiques de déroulement du stage :

-Périodicité des stages

Les stages se dérouleront sur la période (***Septembre-Mai***) avec une périodicité de **2 fois par semaine pour une durée fixée dans le cahier des charges de la formation en question**
Chaque groupe est composé de (nombre d'étudiants).....

Les effectifs de chaque groupe sont dimensionnés avec les encadreurs en fonction des capacités d'accueil de l'établissement ou de l'administration d'accueil.

-Article N°7 : Conditions diverses

-Couverture sociale du stagiaire

- La couverture de la sécurité sociale est assurée **par l'université Badji Mokhtar-Annaba**

-Lorsqu'un accident survient par le fait ou l'occasion du stage en entreprise, l'obligation de la déclaration de l'accident de travail incombe à l'établissement ou l'administration dans laquelle est effectué le stage.

-L'administration ou l'établissement d'accueil doit adresser sans délai à l'établissement universitaire dont relève le stagiaire une copie de la déclaration d'accident de travail envoyée à la structure de la sécurité sociale compétente.

-Conditions d'absence du stagiaire

Le stagiaire est autorisé à s'absenter dans les cas suivants :-Décès d'ascendants, descendants et collatéraux : acte de décès-(3 jours d'absence permis)

-Paternité ou maternité (certificat d'accouchement-3 jours d'absence pour le père ; selon certificat médical pour la mère)

-Hospitalisation de l'intéressé (e) (certificat d'hospitalisation)

-Maladie de l'intéressé (e) : certificat médical d'arrêt de travail délivré par un médecin assermenté

-Réquisitions ou convocations officielles (document de réquisition délivré par l'autorité compétente)

-Autres cas d'empêchement majeur dûment justifié

-Article N°8 : Entrée en Vigueur :

La présente convention entre en vigueur à partir de la date de sa signature par les deux parties.

Le,

L'Université Badji Mokhtar-Annaba représentée par :
Le chef de département

L'établissement ou l'administration
d'accueil représentée par ...